



AVIS PUBLIC

Adoption du budget et du programme triennal d'immobilisations

Aux contribuables de la Municipalité du Canton de Melbourne

Avis public est donné par la présente, par la soussignée, Cindy Jones, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de ce qui suit :

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne tiendra une séance extraordinaire le lundi 15 décembre 2025 à 19h à l'hôtel de ville, situé au 1257, route 243 à Melbourne pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2026 et le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028.

ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE 15 DÉCEMBRE 2025

- Lecture et présentation du budget proposé pour l'année 2026
- Période de questions
- Adoption du budget 2026
- Adoption du plan triennal en immobilisation 2026-2027-2028
- Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2025-03, règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier
- Levée de la séance

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026, le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 et tout mode de financement d'une dépense prévue au budget 2026.

Donné à Melbourne,
Ce 5 décembre 2025

Cindy Jones, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (art. 956 C.M.)

Je soussignée **Cindy Jones**, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du Canton de Melbourne, certifie sous mon serment d'office avoir publié cet avis public de la séance du budget pour l'année 2026, aux endroits fixés par le conseil, le 5 décembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 5 décembre 2025.

Directrice générale et greffière-trésorière